

Les SAÉ

Afin de valider votre B.U.T., vous devrez au cours de chaque année effectuer un stage en entreprise :

- de 4 semaines en 1^{ère} année ;
- de 8 semaines en 2^{ème} année ;
- de 12 semaines en 3^{ème} année.

Vous avez la possibilité d'effectuer ce stage à l'étranger, pour cela il faut vous adresser au bureau des relations internationales.

Défini avant le début du stage, le sujet d'étude peut consister en l'analyse d'un aspect particulier de l'activité de l'entreprise, un travail sur un thème précis, la conception ou la réalisation d'un projet. Cette confrontation aux réalités concrètes de l'entreprise permet à l'étudiant d'évaluer son employabilité.

Chaque étudiant est suivi pendant la durée du stage par un enseignant du département et placé, dans l'entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur.



Revision #1

Created 16 July 2025 09:26:27 by Charlize

Updated 16 July 2025 09:26:45 by Charlize